

le journal
du dirigeant

SEPT
OCT
24

Devenir entreprise à mission

co-écrit avec Ethics Group



by évolvia

Le Journal du Dirigeant est édité tous les 2 mois

SOMMAIRE



Thématique de l'édition : société à mission	4-7
L'interview	8-11
5 minutes chrono !	12
Quick Tips	13
Les actualités du cabinet	14
L'actualité des entreprises du territoire	15
Présentation du cabinet	16

« *L*a vie est une aventure
audacieuse ou rien. »

Helen Keller

Devenir entreprise à mission

Une entreprise à mission, c'est une entreprise qui a décidé d'aller au-delà de son rôle économique. En plus de générer des profits, elle s'engage à atteindre des objectifs pour l'intérêt général.



Par définition, la qualité de « société à mission » est une qualité attribuée aux entreprises qui intègrent des objectifs sociaux et/ou environnementaux dans leurs statuts et ajustent leur mode de fonctionnement pour garantir leur atteinte.

Mais, dit-on entreprise ou société à mission ?

En mai 2019, le droit français a créé la qualité de « société à mission ». Il s'agit donc d'une qualité et d'une notion de nature juridique.

Le terme d'« entreprise à mission » quant à lui désigne l'acteur économique en action.

Au-delà de la seule recherche du profit, « l'entreprise à mission » se donne pour objectif de contribuer positivement à la société et à l'environnement. L'intérêt principal pour l'entreprise est de mettre en avant l'aspect altruiste de son activité vis-à-vis de ses partenaires, de ses clients et des institutions.

Plusieurs raisons expliquent la montée en puissance des sociétés à mission :

Une prise de conscience collective : les citoyens, les consommateurs et les salariés sont de plus en plus sensibles aux enjeux sociaux et environnementaux. Ils attendent des entreprises qu'elles aient un impact positif sur la société.

Une nouvelle génération d'entrepreneurs : les jeunes générations d'entrepreneurs sont souvent portées par des valeurs de responsabilité sociale et environnementale. Ils créent des entreprises qui correspondent à leurs aspirations.

Un cadre juridique favorable : la loi PACTE (22 mai 2019) a simplifié la création de sociétés à mission en France, en offrant un cadre juridique clair et attractif.



Les entreprises sont, et doivent être, soucieuses de leur impact.

« Les entreprises ne se limitent pas à la recherche du profit. L'entreprise doit être le lieu de création et de partage de sa valeur. Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) permet de redéfinir la raison d'être des entreprises. »

En France, plusieurs milliers de sociétés à mission ont été créées depuis l'adoption de la loi PACTE en 2019. L'Occitanie est une région dynamique en matière d'économie sociale et solidaire. La région compte un nombre croissant de sociétés à mission. Ces sociétés sont souvent impliquées dans des projets liés à l'environnement, à l'agriculture biologique et aux énergies renouvelables.

Pour une TPE/PME en région Occitanie, devenir une société à mission **présente de nombreux avantages** :

- **Donner du sens à son activité** : en définissant une raison d'être claire, les dirigeants et les salariés se sentent plus investis dans leur travail.
- **Améliorer son image de marque** : être une société à mission, c'est un véritable atout pour attirer de nouveaux clients et fidéliser les existants.
- **Se différencier de la concurrence** : dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel, la société à mission est un moyen de se démarquer.
- **Accéder à de nouveaux marchés** : les consommateurs sont prêts à payer plus cher pour des produits ou des services issus d'entreprises responsables.
- **Bénéficier de l'écosystème régional** : l'Occitanie dispose d'un écosystème favorable aux entreprises à mission, avec des réseaux, des financements et des accompagnements spécifiques.

Pour devenir entreprise à mission, il faut d'abord passer par **plusieurs étapes clés** :

1. Reconnaître la raison d'être de l'entreprise,
2. Définir les objectifs statutaires et opérationnels,
3. Établir des indicateurs,
4. Modifier les statuts de la société,
5. Faire certifier sa raison d'être par un organisme indépendant.



En résumé, devenir une société à mission permet aux TPE/PME en Occitanie de **concilier performance économique et impact positif sur la société**.

C'est une démarche qui répond de plus en plus aux attentes des parties prenantes et du grand public et qui permet de contribuer à un avenir plus durable.

[> En savoir plus sur l'entreprise à mission](#)

Un sujet en particulier vous intéresse ?
[Dites le nous](#)





Thierry PEDELOUP
Fondateur *ETHICS Group*

ETHICS Group est une entreprise innovante et engagée qui apporte des solutions à ses clients dont l'objectif est d'évoluer et de se transformer. Nous avons pour vocation d'inspirer, rassembler, et soutenir nos partenaires sur le chemin de la réussite.

« Contribuer à la transformation des organisations et des territoires pour le développement responsable et durable d'un environnement social et économique où il fait bon vivre »

Interview

Pourquoi avez-vous créé ETHICS ?

Depuis sa création en 1996, ETHICS Group a une véritable vocation : inspirer, rassembler et soutenir les acteurs du changement dans les organisations et les territoires. Une façon de mettre l'intelligence collective de toutes les parties prenantes, au-delà des intérêts particuliers, au service d'actions à impact socioéconomique et environnemental positifs. Gouvernance concertante, transversalité, processus, pacte RSE++, pacte de vie, performance durable et résilience sont devenus nos maîtres mots.

Dans un monde de plus en plus instable et incertain, notre volonté est d'accompagner un changement de fond dans les entreprises, les collectivités et autres institutions pour bien vivre «l'impermanence», préserver notre environnement de vie et maîtriser, autant que faire se peut, notre devenir.

Avec le changement climatique, la pression sur les ressources, les tensions géopolitiques, l'instabilité économique, politique et sociale... personne n'est épargné. Nous faisons peut être face au plus grand défi que l'humanité ait eu à relever. Les progrès technologiques n'y suffiront pas, nous devons introduire une nouvelle forme de pensée, du vivre ensemble, faire évoluer nos comportements, nos services, nos produits, coopérer...

La transition est et sera difficile mais c'est en faisant des efforts aujourd'hui que l'on gagnera demain.

Voilà pourquoi nous sommes devenus une agence de transition et voilà pourquoi nous accompagnons ceux qui osent endosser le rôle et la responsabilité d'acteur du changement.

Nous travaillons à inspirer pour éclairer une vision long terme et la décliner en feuille de route agile et lisible, à rassembler pour embarquer le collectif dans le mouvement de transition, assumer une performance durable et consolider une culture de la responsabilité individuelle et collective... tout en comprenant les enjeux de chaque écosystème.

Comment devenir une entreprise à mission ?

Pour ce qui nous concerne, nous sommes devenus Société à Mission dès la parution du décret en début 2020. Ce fut rapide parce que c'était déjà dans notre ADN. Notre vocation s'est concrétisée dans une raison d'être qui a forgé au fil des années notre vision du monde de demain que nous souhaitons plus équilibré, notre culture de la coopération et de la concertation ancrée dans le territoire, notre valeur ajoutée et a renforcé nos missions d'accompagnement à la transformation des entreprises et à la transition des territoires.

Au-delà de l'inscription formelle de cette raison d'être et des missions opérationnelles dans nos statuts, l'important c'est de mobiliser toutes les équipes dans un sens commun et la conscience d'une réelle responsabilité sociale et environnementale. C'est une excellente opportunité pour donner du sens au changement et à nos actions quotidiennes. L'occasion d'ouvrir notre gouvernance concertante à un comité de mission avec des acteurs externes qui challengent nos réflexions.

Devenir une société à mission c'est réfléchir à l'évolution profonde de son entreprise en accord avec l'évolution de l'écosystème, à son histoire et c'est mettre en mouvement tous les collaborateurs pour réussir et atteindre les objectifs aussi ambitieux soient ils.

Quel(s) engagement(s) pour les entreprises que d'être entreprise à mission ?

Etre Société à mission à impact social et environnemental, c'est un engagement du dirigeant vis à vis des tiers et de son équipe, c'est un état d'esprit, c'est l'envie de contribuer très activement à la transition socioéconomique et écologique.

C'est aussi bien assumer les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et ancrer les principes de la matrice de double matérialité (impact social & environnemental / impact financier - directive européenne CSRD) dans sa stratégie.

Rappelons que les critères ESG prennent de plus en plus d'importance pour l'attribution de financement.

Quel est la valeur ajoutée d'être accompagné pour devenir entreprise à mission ?

Gagner du temps, de l'efficacité, apprendre de l'expérience des autres, trouver de l'inspiration, utiliser les bonnes méthodes et les bons outils... sont des éléments clés.

Etre soutenu dans les moments difficiles, trouver les ressorts du changement dans sa culture, accompagner l'humain... en sont d'autres.

Nous accompagnons des entreprises à devenir Société à Mission parce que l'accompagnement à la transformation des organisations est notre métier et que nous mêmes vivons ce statut dans notre quotidien de PME.

Nous sommes devenus Organisme Tiers Indépendant autorisé à mener des audits de vérification du statut de SàM avec la même conviction de soutenir le plus d'entreprise dans cette démarche.

Toutes les entreprises ancrées dans leur territoire peuvent être candidate...

Aviez-vous connaissance ?
de ces informations concernant l'entreprise
à mission

Interview



Grégory BLANVILLAIN
Fondateur de COM'event

COM'event est devenue en 20 ans une des références du Sud de la France en matière d'organisation et d'animations d'évènements éco-responsable et de création de concepts. Nous transformons vos envies en réalité inoubliable.

« S'engager durablement avec les acteurs du territoire pour générer un impact environnemental et sociétal positif en essayant nos valeurs. »

Comment êtes-vous devenu entreprise à mission ?

Notre décision de devenir une entreprise à mission est née de notre volonté d'avoir un impact positif sur notre environnement et sur la société.

Convaincus par ce nouveau modèle économique qui allie performance économique et impact social et environnemental, nous avons souhaité donner un sens plus profond à notre activité. Nous sommes persuadés que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la construction d'un avenir plus durable.

En choisissant ce statut, nous affirmons notre engagement à collaborer avec des prestataires partageant les mêmes valeurs. Nous pensons qu'il est essentiel de travailler en réseau pour créer un écosystème vertueux et ainsi maximiser notre impact.

On ne peut être bon que si nos prestataires sont bons !

Devenir entreprise à mission est un rayonnement de nos valeurs, cela représente qui nous sommes et comment nous travaillons.

Au-delà de nos propres actions, nous souhaitons également sensibiliser les acteurs de notre territoire à cette démarche et les encourager à s'engager à leur tour.

Quels engagements avez-vous pris pour devenir entreprise à mission ?

Notre démarche d'entreprise à mission se concrétise par de nombreux engagements.

Nous avons mis en place une charte de partenariat avec nos prestataires les plus réguliers avec 13 engagements à respecter, afin de les inciter à adopter des comportements responsables et les amener à réfléchir sur "comment s'améliorer ?"

En devenant une entreprise à mission, nous avons décidé de nous engager durablement avec les acteurs du territoire et de placer la satisfaction de nos clients au cœur de nos préoccupations. Cela se traduit par une approche personnalisée et humaine, visant à les accompagner durablement.

L'agence s'est engagée dans une démarche à Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale (THQSE®), et nous avons eu le niveau Or. Par ailleurs, nous avons également mis en place un système de management responsable conforme à la norme ISO 20121.

Nous réalisons également des audits réguliers de nos prestataires afin de les accompagner dans leur démarche d'amélioration continue.

Nous souhaitons ancrer une satisfaction globale à plusieurs niveaux : sur le plan humain (de la TPE/PME), sur le plan environnemental, sur le savoir être et le savoir faire de notre équipe et de nos partenaires.

Qu'est ce que ça vous apporte aujourd'hui d'être entreprise à mission ?

Au-delà de l'aspect réglementaire de l'entreprise à mission, cette démarche nous a permis de fédérer notre équipe autour d'un projet commun, porteur de sens. Nos collaborateurs sont pleinement engagés dans la réalisation de nos objectifs sociaux et environnementaux, ce qui se traduit par une satisfaction en interne, une motivation accrue et une meilleure cohésion d'équipe.

C'est aussi une opportunité de contribuer à un monde plus juste et plus durable. En agissant sur tous les aspects de notre activité, de la réduction des déchets à la sensibilisation de nos clients, nous œuvrons pour un développement économique responsable.

Notre démarche nous permet également d'éduquer nos clients sur les enjeux de la RSE et de les accompagner dans leur propre transformation. Nous sommes convaincus que chacun a un rôle à jouer, et que les entreprises ont un pouvoir d'influence considérable.

Pour les dirigeants qui nous lisent, pouvez-vous nous donner un exemple d'action phare que vous avez mis en place dans le cadre de l'entreprise à mission ?

Alors il y a en a plusieurs. Mais disons que notre charte de partenariat est la plus originale. Nous avons mis en place une charte de partenariat avec nos prestataires les plus réguliers avec 13 engagements à respecter.

Cela permet de créer une relation de confiance entre l'agence et ses prestataires, nous sommes de véritables partenaires dans la réussite des différents événements que nous organisons.

Nous avons aussi une grille d'audit annuel pour les différents prestataires pour leur permettre de faire un point sur leurs actions et les inciter à adopter des comportements responsables.

Et vous, ça vous tente ?
de devenir entreprise à mission

5 minutes chrono !

QUIZZ

Selon vous, quelle est la bonne réponse ?

Plusieurs réponses sont possibles.

Le terme « société à mission » définit :

Une qualité et une notion de nature juridique

Un acteur économique en action

Et donc, le terme « entreprise à mission » définit :

Une qualité et une notion de nature juridique

Un acteur économique en action

Pour devenir entreprise à mission, il faut :

Définir la raison d'être de l'entreprise

Établir les objectifs commerciaux

Modifier les statuts de la société

BONUS

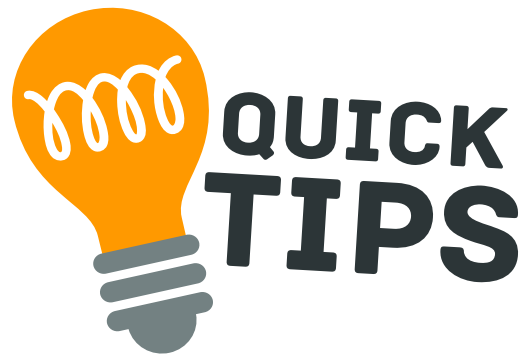
De quand date la loi PACTE ?

22 juin 2019

22 mai 2019

22 février 2018

Les réponses sont en page 17



Communauté des entreprises à mission

Faire de la société à mission un modèle de référence de l'entreprise en France et en Europe.



La *communauté des entreprises à mission* est une association loi 1901 créée le 20 décembre 2018 et née de la conviction que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la résolution des défis sociaux et environnementaux du XXIème siècle.

La communauté réunit et mobilise un ensemble inédit d'acteurs autour du modèle de la société à mission.

Impact Score

Le référentiel commun pour évaluer son impact social et écologique à 360°.

L'*Impact Score* est le référentiel commun développé par plus de 30 réseaux d'entreprises engagés pour accélérer la transformation écologique et sociale de leurs membres et de l'économie en général.



Généraliste, cet outil pour situer son impact s'adresse à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, leur secteur ou leur niveau d'engagement. Il permet enfin de pouvoir comparer les efforts des entreprises et est surtout un outil au service de la progression pour améliorer l'impact de son entreprise.

Pour en savoir plus, cliquez sur le nom en italique

Les actualités du cabinet

Ouverture d'une nouvelle session de formation en Management

Vous êtes dirigeant(e) manager ? En poste de manager ?

Formez vous pour :

- gagner en confiance,
- maîtriser les fondamentaux du management,
- échanger avec vos pairs,
- trouver votre propre modèle de management.

La formation débute le 6 février 2025 sur 6 jours non consécutifs.

Elle peut être prise en charge par votre compte CPF ou votre OPCO.

Cette formation est certifiante ou non selon le projet de chacun, et vise

la certification : « Intégrer le management d'équipe dans son activité professionnelle » RS n°6516 au Répertoire Spécifique de France Compétences

> [Programme inter-entreprise](#)

> [Calendrier prévisionnel](#)

> [Pour vous pré-inscrire : administration@evolvia.fr](mailto:administration@evolvia.fr)

Autres actualités



La Team Evolvia a participé à la course à pied Les Foulées d'Or organisée par l'association Le Temps qui Court !

Epreuve a but caritatif, c'est 100% des bénéfices qui vont être reversés à la Fondation Recherche Alzheimer !



Evolvia s'engage avec MedForêt dans une action qui a du sens !

Cette action s'inscrit dans le cadre de notre démarche RSE et nous permet de porter une action phare en lien avec le pilier environnemental.

L'actualité des entreprises du territoire



**HATO COWORK à ouvert ses portes :
Happy Together !**

Nouvel espace de co-working sur la
Zone de l'écoparc de Bel Air avec open
space, salle de réunion et studio photo.

> [En savoir plus](#)



**Boucherie Labric a ouvert il y a 4
mois un restaurant juste à côté de sa
boucherie : Brasserie Le Verdun.**

En respectant la même exigence
que celle-ci au niveau de la qualité
du service, des produits et de la
provenance des produits.

> [En savoir plus](#)



**Locavorium a été récompensé pour
ses engagements responsables.**

Lors de la Semaine Européenne du
Développement Durable, Locavorium
a eu la chance d'être récompensé à
l'occasion de la cérémonie de remise
du Trophée Solution d'Avenir par le
Comex 40.



**Le MHB et son fonds de dotation
s'engagent pour Octobre Rose.**

Le MHB apporte son soutien au
Collectif Octobre Rose. L'objectif reste
inchangé, une mobilisation de toutes
les entités du club pour lutter contre le
cancer du sein.

> [En savoir plus](#)

Présentation du cabinet

Créé en 2005, le cabinet de conseil Evolvia s'est imposé comme un partenaire stratégique incontournable pour les dirigeants de TPE-PME en Occitanie. Fort de plus de 20 ans d'expérience, Evolvia accompagne les entrepreneurs dans le développement de leur entreprise, avec des solutions pertinentes et cohérentes.

Nos formules

Audit & Diagnostic spécifiques

Une vision réaliste de son entreprise grâce au diagnostic stratégique, pour prendre les bonnes décisions pour soi et pour son entreprise.

[> En savoir plus](#)

Conseil en stratégie d'entreprise

Donnez une nouvelle dimension à votre entreprise en alignant vision, valeurs et stratégie, grâce au conseil stratégique.

[> En savoir plus](#)

Formation en management

Donnez une nouvelle dimension à votre entreprise en formant des managers inspirants et efficaces.

[> En savoir plus](#)

Accompagnements collectifs

Libérez le potentiel de votre entreprise grâce au coaching d'équipe.

[> En savoir plus](#)

Entretiens externalisés

Optimisez votre gestion RH grâce à la préparation des entretiens professionnels et annuels.

[> En savoir plus](#)

Coaching du dirigeant

Soyez au clair avec vous-même, redéfinissez votre vision et franchissez un nouveau cap grâce au coaching de dirigeants d'évolvia.

[> En savoir plus](#)

[Contactez-nous](#)



5 minutes chrono !

QUIZZ

Les réponses

Le terme « société à mission » définit :

x Une qualité et une notion de nature juridique

Un acteur économique en action

Une qualité et une notion de nature juridique

x Un acteur économique en action

x Définir la raison d'être de l'entreprise

Établir les objectifs commerciaux

x Modifier les statuts de la société

6 juin 2019

x 22 mai 2019

22 février 2018